

*Les crédits*

ciales, il supprimerait la taxe d'accise sur l'éthanol pour au moins les douze prochaines années.

C'est prévu dans le livre rouge. Il s'agit d'une mesure de création d'emplois respectueuse de l'environnement qui permettra de créer plus de 90 emplois dans cette usine et plus de 400 emplois indirects dans le domaine agricole, car on utilisera du maïs de la région pour la production d'éthanol.

C'est au Québec que l'entreprise construira la prochaine usine, une fois celle-là terminée, à supposer que la Chambre adopte le projet de loi à ce sujet. Cette usine de la même envergure et d'une valeur de 170 millions de dollars aidera non seulement le Québec, mais aussi l'Ontario. Les promoteurs construisent une autre usine en Saskatchewan et agrandissent celle déjà en place.

**Le président suppléant (M. Kilger):** À l'ordre! Je sais que les députés aimeraient profiter de la période limitée des questions et observations pour s'entretenir directement avec le dernier intervenant, mais si nous assistons à un échange, duquel est exclu le Président, nous aurons beaucoup de difficulté à disposer des questions dont nous sommes saisis aujourd'hui.

La parole est au député de Kent.

**M. Crawford:** Je m'excuse, monsieur le Président. Puis-je demander à la députée si je peux compter sur son appui et sur celui de son parti dans ce très important dossier de l'éthanol?

[Français]

**Mme Lalonde:** Monsieur le Président, par votre entremise, j'aimerais dire au député que je vais être très intéressée à en connaître davantage. D'après ce que j'en comprends, il pourrait obtenir notre appui.

Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter qu'au Québec, nous avons vraiment développé une expertise parce que nous avons eu des problèmes et nous avons toujours des problèmes graves. Nous savons combien il est important de combiner, dans un effort synergique—bien que je n'aime pas beaucoup ce mot—les forces qu'on retrouve dans une région. Cela prend du temps, mais c'est la seule recette certaine. Il faut que les gouvernements sachent que les politiques macroéconomiques doivent être absolument complétées, favorisées et ne pas nuire, en tout cas, à ce qui se passe aux niveaux local et régional.

[Traduction]

**L'hon. Ethel Blondin-Andrew (secrétaire d'État (Formation et Jeunesse)):** Monsieur le Président, je suis très heureuse d'intervenir pour répondre à la motion de la députée de Mercier.

C'est avec beaucoup de plaisir que je rappelle à tous mes collègues du Bloc québécois la vision libérale du Canada. C'est celle d'un pays qui offre à tous les jeunes les mêmes possibilités de travailler, de s'épanouir et de prospérer dont tant d'autres Canadiens ont profité avant eux.

Il faut remarquer que le gouvernement entend faire face de façon responsable et innovatrice à la situation à laquelle nous sommes confrontés; il veut non seulement s'attaquer aux problèmes qui se posent, mais également profiter de tous les débouchés

qui s'offrent. C'est en fait, ce que nous essayons de faire en tant que gouvernement.

Je suis également heureuse de pouvoir parler plus longuement des mesures prises par le gouvernement jusqu'à maintenant pour créer des emplois et ouvrir des perspectives d'avenir en investissant dans les gens au moyen d'un programme efficace et intégré. En tant que secrétaire d'État à la Formation et à la Jeunesse, je voudrais signaler à la Chambre les mesures concrètes que le gouvernement prend pour améliorer les possibilités d'emploi de nos jeunes, pour les ramener sur le marché du travail.

Je devrais peut-être commencer par dire à quel point j'ai été enthousiasmée de voir l'énorme potentiel qui existe au Canada lors de mes déplacements qui m'ont fait rencontrer des gens des quatre coins du pays, depuis ma nomination au poste de secrétaire d'État. Nous avons un énorme potentiel dans lequel nous pouvons puiser.

• (1045)

Nos jeunes sont une très grande source d'idées, d'énergie et de leadership. J'ajouterais qu'en général, ils sont prometteurs et ont beaucoup de talent, de compétences et de bonne volonté. Il faut leur donner l'occasion de faire leurs preuves et c'est ce sur quoi je voudrais me pencher aujourd'hui.

D'autres ministériels parleront de la vision libérale du Canada et nous diront dans quelle mesure elle donne lieu à des mesures concrètes sur plusieurs fronts pour mobiliser les ressources humaines et économiques du Canada, afin de créer des emplois et des débouchés pour tous les Canadiens.

Durant la campagne électorale de l'automne dernier, le Parti libéral a énoncé sa vision du Canada qui devait, selon lui, être un pays où les gens prospèrent, et offrir aux Canadiens de l'espoir et des perspectives d'avenir. Nous avons précisé clairement notre vision dans un programme intitulé *Pour la création d'emplois—Pour la relance économique*, notre livre rouge.

Nous voulons un pays indépendant, fort sur le plan économique, équitable sur le plan social, fier de sa diversité et caractérisé par l'honnêteté, la compassion et la compétence. Ce sont les principes directeurs suivis par des générations de Canadiens. Ils ont jeté les bases d'un pays merveilleux et d'une société juste. Notre gouvernement appuie ces principes et nous allons ouvrir des perspectives d'avenir qui reflètent l'importance que nous y attachons.

Comme la députée de Mercier le sait sans aucun doute, la vision libérale d'un pays fort, cohésif et productif touche une corde sensible chez de nombreux Canadiens qui se sentaient de plus en plus isolés de leurs institutions, qui s'inquiétaient du sort de nos jeunes et se préoccupaient de leur avenir.

Alors que le gouvernement précédent avait adopté une attitude de temporisation en matière de politique sociale et économique et avait laissé les Canadiens se débrouiller seuls, le gouvernement actuel est rapidement intervenu face aux nouvelles réalités sociales et économiques créées par l'économie mondiale en invitant les Canadiens à participer à l'examen en profondeur et à